

L'OPTION LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

POUR QUI ?

Pour tous : Sourds et entendants souhaitant apprendre la LSF dès la 2nde pour présenter l'épreuve à l'examen du baccalauréat.

LES ATELIERS LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

POUR QUI ?

Pour les entendants souhaitant s'initier à la LSF et découvrir la culture Sourde.

POUR QUI ?

Pour tous : Sourds et entendants sachant signer (CODA, fratrie, etc.) faisant le choix d'une communication bilingue au lycée, quel que soit le parcours de l'élève.

QUELLE ORIENTATION ?

- **Séries générales : S** (S = Scientifique)
- **Séries technologiques : ST2S, STMG** (ST2S = Sciences et Techniques de la Santé et du Social, STMG = Sciences et Techniques du Management et de la Gestion)

Sous réserve de modifications et d'effectifs suffisants.

COMMENT ?

Grâce à un enseignement de la LSF et en LSF dans toutes les matières, selon des configurations variées :

- co-enseignement avec un professeur signant et un professeur non signant
- professeur non signant avec un interprète LSF / Français
- professeur signant (notamment pour la Langue Vivante : anglais écrit)

Le dispositif permet l'inclusion des élèves dans les classes traditionnelles.

LES CONFIGURATIONS :

ÉLÈVES

- sourds
- entendants

ADULTES

- signants
- non-signants
- interprète



OBJECTIFS

- un parcours scolaire ordinaire adapté
- une orientation ambitieuse
- une culture partagée
- un épanouissement personnel
- une formation à la citoyenneté
- une communication entre sourds et entendants